

Les Travailleuses Montréalaises entre les Deux Guerres

Marie Lavigne and Jennifer Stoddart

Volume 2, 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/llt2art07>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (print)

1911-4842 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavigne, M. & Stoddart, J. (1977). Les Travailleuses Montréalaises entre les Deux Guerres. *Labour/Le Travailleur*, 2, 170–184.

*LES TRAVAILLEUSES MONTRÉALAISES ENTRE LES DEUX GUERRES**

Marie Lavigne,
Jennifer Stoddart

L'entre-deux-guerres fut d'après l'historiographie traditionnelle une période marquante de l'histoire des femmes au Québec. Les premiers récits de l'histoire des Québécoises s'attardent sur ces deux décennies foisonnant d'incidents, d'évènements, de luttes et enfin de victoire, tous riches pour le sort féminin.¹ Prenant surtout pour

*Cet article est la synthèse d'une partie des recherches effectuées en 1972 et 1973 pour notre thèse de maîtrise en histoire, *Analyse du travail féminin à Montréal entre les deux guerres*, Université du Québec à Montréal, 1973. Une première version de ce texte fut présentée au congrès de la Société Historique du Canada en juin 1976. Nous remercions M. Terry Copp pour ses commentaires.

¹En effet cette période s'ouvre avec l'octroi du droit de vote au niveau fédéral (1918) et se termine avec son octroi au provincial (1940). La lutte pour les droits politiques est un thème majeur de la période, l'élargissement des droits juridiques en est un autre (Commission Dorion [1929-1931]). L'accès aux universités et aux professions pour les francophones se fait surtout à cette époque. Enfin les grèves dans l'industrie du vêtement (1934-1937) et la présentation en 1935 du projet de loi Francoeur visant à restreindre l'accès des femmes au marché du travail témoignent de la controverse autour de la question du travail féminin. Voir Cleverdon, C. L., *The Woman Suffrage Movement in Canada*, chap. 7 "The First Shall Be Last"; M. Dumont-Johnson "Histoire de la Condition de la femme dans la province de Québec" in *Etudes préparées pour la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada*, no. 8, Ottawa Information Canada, 1975; T. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Editions du Jour, 1971.

repères les droits civils et juridiques, les historiens ont inévitablement attiré l'attention sur un certain "retard" du Québec par rapport aux autres provinces à moderniser le statut des femmes.²

Les historiens ont le plus souvent lié, partout en Occident, l'octroi des droits politiques et civils au développement de la participation des femmes au marché du travail. C'est dans cette perspective que nous avons abordé l'histoire des femmes au travail. Dans un premier temps il s'agissait de voir dans quelle mesure il y avait des caractéristiques spécifiques à la situation économique des femmes au Québec, et en second lieu il fallait découvrir les liens qui se tissaient entre la situation matérielle et les autres composantes de la condition féminine pendant une période délimitée. C'était aborder un champ de recherche non seulement vaste, mais aussi complexe au point de vue méthodologique. Ce premier effort ne visait qu'à décrire la situation objective des femmes des diverses classes sociales et de tous les secteurs d'activité sur le marché du travail en la mettant en rapport avec l'évènementiel déjà analysé par les auteurs qui se sont penchés sur l'histoire des femmes.

Pour des raisons d'ordre méthodologique, le cadre de notre enquête était la ville de Montréal, point central de la production industrielle canadienne où la participation féminine au monde du travail croît sans cesse depuis le milieu du dix-neuvième siècle. Déjà en 1911, elle se chiffre à 21%, et guerres et crises économiques n'interrompent pas ce mouvement irréversible. En 1941, les femmes forment 27% de la main d'oeuvre montréalaise et une femme sur quatre travaille à l'extérieur du foyer.³

Cette réalité du travail féminin pose de très sérieux problèmes d'ajustement social. Loin d'être assimilé par les structures sociales existantes, le travail féminin demeure un sujet controversé et apparaît comme incompatible avec le rôle traditionnel dévolu aux femmes. En fait on assiste à l'institutionnalisation d'un double rôle pour les femmes, celui de travailleuse et celui de ménagère-mère de famille. Ces

²La présente étude poursuivie en 1972 et 1973 n'a pu profiter des travaux récents sur l'histoire des femmes au Québec. Mentionnons particulièrement l'article de D. S. Cross "The Neglected Majority: The Changing Role of Women in 19th Century Montreal" in *Histoire sociale/Social History*, automne 1973 et le livre de M.-J. Gagnon *Les femmes vues par le Québec des hommes, 30 ans d'histoire des idéologies 1941-1970*, Editions du Jour, 1974. D. S. Cross étudie la participation des femmes au marché du travail dès le XIXe siècle et M.-J. Gagnon analyse les contradictions entre les modèles proposés de comportement féminin et la réalité du travail féminin.

³*Recensement du Canada*, 1911, vol. XI et 1941, vol. VII, t. 7

deux rôles sont en contradiction l'un avec l'autre. La division sexuelle du travail confie aux hommes le soin de gagner un salaire tandis que les femmes sont destinées au travail domestique non-salarié. Quand les femmes doivent assumer un travail rémunéré, leur spécialisation obligatoire dans le travail domestique justifie une inégalité systématique par rapport aux travailleurs. Il est donc difficile de s'intégrer à la fois au domaine du travail social (salarié) et au travail domestique sans souffrir des effets de cette contradiction.⁴

La division du travail qui suscite le phénomène de femme-ménagère et femme-travailleuse donne lieu à une double infériorisation. Sur le marché du travail, cette situation d'infériorité se manifeste entre autres, par la création de métiers dits "féminins", par des salaires en dessous de ceux des travailleurs masculins et par l'emploi presque exclusif de jeunes célibataires. Enfin, la double structure de travail pour les femmes est encadrée par tout un système politique et juridique qui la sanctionne et la maintient. La subordination légale des femmes à leur mari, leur absence de droits politiques, l'existence d'une législation ouvrière qui établit leur statut de main-d'oeuvre inférieure sont, au Québec de la première moitié du vingtième siècle, autant d'éléments de ce système.

Nous décrivons les manifestations concrètes de la contradiction entre les deux rôles féminins pour les travailleuses montréalaises entre les deux guerres en dégageant les caractéristiques spécifiques à Montréal et à la société québécoise.⁵ Enfin nous suggérerons quelques hypothèses sur le rapport qui existe entre le travail salarié et l'histoire politique et juridique des Québécoises.

⁴Cette contradiction fut relevée d'abord par F. Engels dans *L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*. Parmi les auteurs contemporains qui se sont penchés sur le problème de la production et de la reproduction des biens et des services mentionnons: M. Bentson "Pour une économie politique de la libération des femmes" et Isabel Largaia "Contre le travail invisible" dans *Partisans* No. 54-55; J. K. Galbraith, "Consumption and the Concept of the Household" in *Economics and the Public Purpose*; M. Meisner, "Women and Inequality: at Work and at Home" in *Our Generation*, vol. II, No. 2, 1976. La dimension idéologique de ce système est particulièrement analysée par N. Laurin-Frenette dans "La libération des femmes", *Socialisme québécois*, No. 24, 1974.

⁵La plupart des indications quantitatives sont tirées des sources officielles, plus particulièrement des recensements du Canada. Elles se limitent à la ville de Montréal proprement dite (sans banlieue) ville qui conserve d'ailleurs les mêmes limites géographiques de 1921 à 1941, les données sur les travailleuses des municipalités avoisinantes étant peu nombreuses et parcellaires.

Participation au travail et salaires

Pendant les années de l'entre-deux guerres, plus d'un travailleur montréalais sur quatre est une femme. Cette participation féminine s'accroît comme l'indique le tableau 1 de 2. 12 pp: c'est une lente mais régulière croissance de participation qui continue de s'affirmer et ce même en dépit de la crise.

Tableau 1

Participation des femmes à la main-d'oeuvre montréalaise et participation dans les principaux secteurs occupationnels en 1921, 1931 et 1941.

	1921	1931	1941
% de femmes dans la main-d'oeuvre	25.24	25.41	27.36
% de femmes dans			
— les services personnels et professionnels	41.24	47.60	49.95
— les manufactures	30.87	31.34	30.47
— le travail clérical	—	44.80	42.89
— le commerce et les finances	18.58	17.86	22.42
— les transports	11.67	6.30	5.21

D'après *Recensement du Canada*, 1921, vol. IV, t. 3; 1931, vol. VII, t. 41; 1941, vol. VII, t. 7.

Les femmes constituent près de la moitié des travailleurs des services, le tiers des ouvriers de manufactures et plus de 40% du personnel clérical. Elles se retrouvent en bon nombre dans la plupart des grands secteurs d'emploi de la métropole. Cependant, l'analyse détaillée de ces grands secteurs démontre que les femmes se cantonnent dans des catégories d'emploi bien spécifiques. Ainsi les ouvrières des manufactures travaillent presque toutes dans les textiles, la confection, le tabac et la chaussure⁶; les travailleuses des services font pour la plupart du "service personnel" et sont principalement des domestiques, et enfin celles des "services professionnels" sont majoritairement des infirmières et des institutrices⁷. L'éventail des emplois

⁶Pour les années 1921, 1931 et 1941, la main-d'oeuvre féminine dans l'industrie manufacturière se répartit respectivement comme suit: textiles: 58%, 70% et 50%; les "produits végétaux" 17%, 11% et 14% et les "produits animaux" 10%, 10% et 9%. *Recensement du Canada* 1921, vol. III; 1931, vol. V; 1941, vol. VI.

⁷Dans le secteur des "services personnels", les domestiques constituent la majorité des travailleuses: 63% en '21, 68% in '31 et 58% en '41. En 1931, 72% des travailleuses professionnelles sont soit des infirmières, soit des enseignantes. *Recensements du Canada*, 1931, vol. V et 1941, vol. VI.

féminins s'avère passablement restreint et il y a un phénomène très évident de concentration des travailleuses dans des emplois qui pourront être qualifiés de "ghettos féminins".

La distribution de la main-d'œuvre féminine montre qu'à cette période, les plus gros employeurs de femmes sont les usines, puis viennent les services personnels et les bureaux. Cette structure de participation ne se modifie guère au cours de ces décennies et on note peu de transferts importants de main-d'œuvre féminine d'un secteur à l'autre.

Tableau II

Répartition des femmes actives selon les principaux secteurs occupationnels, Montréal, 1921, 1931 et 1941.

	Manufactures	Services personnels	Commis de bureau	Services professionnels	Commerce	Transports
1921*	33.52	20.23	18.50	14.23	8.78	3.60
1931	23.37	29.25	18.92	11.61	8.40	4.39
1941	29.60	26.87	19.88	10.02	10.00	1.53

* Pour 1921, femmes de 10 ans et plus et pour 1931 et 1941, femmes de 14 ans et plus.

D'après *Recensement du Canada*, 1931 vol. VII, t.9; 1941 vol. VII, t.7.

Cependant, un mouvement mérite d'être souligné: un accroissement en 1931 de près de 10% du secteur des "services personnels" qui est accompagné d'une chute à peu près équivalente du secteur manufacturier. Cette variation suggère que la crise économique a atteint les femmes différemment des hommes. Moins fortement atteintes par le chômage que les hommes (femmes: 9.7%, hommes: 20.3%⁸) on peut aisément supposer que les travailleuses mises à pied des usines se dirigeaient vers les services personnels, secteur où les salaires, bien qu'étant les plus bas de toute la ville⁹,

⁸Pourcentage d'employés à gages en chômage âgés de plus de vingt ans: *Recensement du Canada*, 1931, vol. VII.

⁹Le salaire hebdomadaire moyen pour les semaines travaillées est de \$7.73

devaient leur sembler préférables à l'absence totale de gagne-pain et à la misère des chômeurs.

La plupart des travailleuses à cette période sont des jeunes femmes célibataires. Ainsi en 1931, l'état civil de 87.7 percent des travailleuses est le célibat alors que seulement 12 percent sont mariées ou veuves¹⁰. Que si peu de Montréalaises combinent le mariage au travail salarié est significatif de l'antagonisme entre les deux rôles féminins. D'autre part, la composition démographique de la ville détermine pour une certaine partie des femmes l'absolue nécessité de gagner un salaire. La sur-représentation féminine¹¹ élimine pour un certain nombre de femmes la possibilité de prendre mari ou entraîne une période plus ou moins prolongée de célibat: elles subviennent donc à leurs besoins comme en témoigne le fait qu'un grand nombre de femmes âgées de plus de 25 ans se retrouvent sur le marché du travail¹². Malgré cela, c'est surtout avant l'âge de 25 ans que les femmes acquièrent leur expérience du travail salarié. Cette expérience en touche un grand nombre car près de la moitié des Montréalaises entre 15 et 24 ans travaillent, soit 48% en 1921 et 1931, et 46% en 1941¹³.

Dire que les salaires féminins constituent un appoint, qu'ils arrondissent le revenu familial est une constante des discours sur le travail des femmes. Ces propos n'en sont pas moins une confirmation que ces salaires sont si minimes qu'ils ne peuvent nullement prétendre faire vivre une famille, tout au plus font-ils survivre un seul individu. Les besoins d'une travailleuse ont été évalués par la

dans les services personnels alors que la moyenne de tous les secteurs est de \$12.37 pour les Montréalaises en 1931. *Recensement du Canada*, 1931, vol. V, t. 18 et 1941, vol. VI, t. 7.

¹⁰*Recensement du Canada*, 1931, vol. VI, t. 44.

¹¹Les taux de masculinité à Montréal sont de 94.75 en 1921, 98.25 en 1931, et de 95.33 en 1941. *Recensement du Canada*, 1951, vol. I, t. 17.

¹²A Montréal en 1941, 37% des femmes âgées de 25 à 34 ans sont célibataires et à cette catégorie d'âge, 36% de la population féminine travaille. *Recensement du Canada*, 1941, vol. III, t. 8-9 et vol. VII, t. 22. Il est certain que les religieuses représentent une partie significative de la main-d'oeuvre féminine célibataire. Toutefois à cause du cadre de leur travail et du type de données disponibles il est difficile de retracer leur proportion exacte parmi les travailleuses. On remarque cependant qu'il y a au Québec 6% de plus de célibataires dans la main-d'oeuvre active qu'en Ontario, célibataires qui pourraient être des religieuses. *Recensement du Canada*, vol. VII, t. 55.

¹³*Recensement du Canada*, 1921, vol. IV, t. 5; 1931, vol. III, t. 6 et 1941, vol. III, t. 5 et 7.

Commission du salaire minimum pour les femmes à \$12.20 par semaine¹⁴. Le salaire moyen des travailleuses est de \$10.90 par semaine en 1931 alors que celui des hommes est de \$19.55¹⁵. Ainsi seuls des hommes sont en mesure de subvenir aux besoins minima d'une famille qui sont évalués cette année-là à \$17.76.¹⁶

Au cours de la période, les femmes touchent à peine un peu plus de la moitié des gains masculins: 53.6% en 1921, 56.1% en 1931 et 51% en 1941¹⁷. Cette stabilité dans les écarts de gains entre les hommes et les femmes confère à ces dernières un statut incontesté de main-d'oeuvre à bon marché. Les écarts de salaires varient selon les secteurs d'emplois. Dans le secteur manufacturier ils sont encore plus prononcés et les ouvrières touchent toujours moins de la moitié du salaire des ouvriers¹⁸. Qu'avec le salaire d'un ouvrier on puisse engager deux ouvrières est d'une importance économique certaine pour un bon nombre d'entreprises. Le *Rapport de la Commission Royale sur l'industrie textile* (Turgeon) met en lumière que c'est dans cette industrie que les salaires sont les plus bas, et que c'est aussi là qu'on rencontre la plus forte concentration de femmes. Comme le souligne le rapport, ces caractéristiques sont liées à l'évolution de l'industrie textile qui:

¹⁴*La Gazette du Travail*, 1927. La commission du salaire minimum pour les femmes a établi ce budget suite à une enquête auprès de diverses organisations ouvrières et patronales.

¹⁵Gains annuels moyen ramenés aux gains hebdomadaires. Le salaire moyen effectivement touché après une semaine de travail est plus élevé (femmes: \$12.37; hommes: \$24.67); cependant ces salaires ne reflètent que partiellement la réalité car les semaines d'inactivité et donc d'absence de revenu sont particulièrement nombreuses. Une comparaison avec le coût de la vie doit se faire sur la base de la masse salariale touchée durant toute l'année puisque les besoins minima de survie d'un travailleur sont les même qu'il ait un emploi ou qu'il soit en chômage. *Recensement du Canada*, 1941, vol. VI, t. 7.

¹⁶'Budget d'une famille de cinq personnes, comprenant le coût des aliments, du chauffage, de l'éclairage et du loyer, moyenne de soixante villes canadiennes', 1931, *La Gazette du Travail*.

¹⁷Ces pourcentages ne sont que légèrement modifiés par les Taux d'activité moyenne annuelle. En 1921, les femmes travaillent 1.8 semaines de plus que les hommes, en 1931, 4.6 semaines de plus et en 1941 0.2 semaines de moins. L'écart de salaire selon les semaines d'activité est alors pour ces années respectivement de 56.6%, 50.1% et 51.1%. *Recensement du Canada*, 1941, vol. VI, t. 7.

¹⁸Dans le secteur manufacturier les femmes touchent selon les semaines d'activité 46%, 44.4% et 49.5% des salaires masculins en 1921, 1931 et 1941. *Recensement du Canada*, 1931, vol. V, t. 17 et 1941, vol. VI, t. 7.

... a été sous plusieurs aspects une industrie de "famille" en ce sens que en plus du chef de famille, souvent les enfants et parfois la mère ont trouvé une place dans la même filature. De là est venu chez l'employeur la tendance à ne plus considérer le travail individuel comme le seul moyen de satisfaire aux besoins de l'employé et de sa famille, mais à prendre comme base la somme des salaires perçus par une famille où il y a plusieurs travailleurs. C'est ainsi que les salaires tendent à baisser au niveau des besoins d'une famille où se trouvent plusieurs gagne-pain.¹⁸

Cette tendance explique bien à la fois les faibles salaires et la concentration de femmes dans les textiles. Mais malgré cela, cette industrie demeure, parmi les manufactures montréalaises, celle où les ouvrières sont encore les mieux payées; les usines de tabac, de chaussures, de confiserie paient aux femmes des salaires inférieurs à la moyenne des textiles.

L'analyse des caractéristiques des principales industries manufacturières du Québec permet de voir que les femmes sont concentrées dans les industries à faible intensité de capital, nécessitant une abondante main-d'oeuvre. Parmi les 40 industries les plus importantes, la presque totalité de celles qui engagent plus de 50% de personnel féminin se rangent parmi celle payant les plus faibles salaires, ce qui implique que la surexploitation des ouvrières est un élément important de la structure de l'économie québécoise²⁰. Ce fait précise en outre la nature de la discrimination salariale dont les femmes sont victimes: ce sont des secteurs entiers de l'industrie qui deviennent "féminins", et la création de ghettos a pour corollaire l'abaissement des salaires.

En contrepartie, on remarque que dans les secteurs où les femmes sont minoritaires, leurs salaires se rapprochent davantage de ceux des hommes, comme en font foi les gains des secrétaires ou commis de bureau qui touchent 73% des salaires masculins en 1931: à cette période, celles-ci ne sont pas encore majoritaires dans ce secteur d'emploi²¹ et envahissent des métiers autrefois réservés aux hommes.

Certes la discrimination ne s'effectue pas seulement par la concentration de femmes dans les secteurs d'emploi particuliers. Lorsqu'un homme et une femme ont le même métier, on constate qu'à

¹⁸Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'industrie textile, (Commission Turgeon), Ottawa, 1938, p. 162.

²⁰D'après *Manufacturing Industries of the Province of Quebec, 1930*, Dominion Bureau of Statistics, Ottawa, 1932.

²¹En 1921, elles touchent 68% des salaires masculins et 65% en 1941. *Recensement du Canada, 1931*, vol. V, t. 17 et 1941, vol. VI, t. 7.

travail égal c'est le principe du salaire inégal qui règne. De toute façon, les métiers exercés indifféremment par les deux sexes sont peu nombreux. Quand exceptionnellement ils ont le même métier, l'écart salarial est moins prononcé comme c'est le cas pour les tisserandes qui touchent 68% du salaire de leurs confrères²² alors que l'ensemble des ouvrières de manufactures en 1931 touchent 44.4% des salaires masculins. Dans l'ensemble des secteurs, c'est le degré de féminisation des métiers, qui explique les écarts de salaires entre les sexes.

Travail salarié et travail non-salarié.

Les femmes partant de leur logis au lever du jour pour passer de longues heures à l'usine, au bureau, ne sont pas les seules à travailler. Des ménagères-mères de famille, des religieuses dans les couvents, des couturières à domicile commencent elles aussi leur travail. Ces trois formes de travail, chacune différente, s'incrivent dans la spécificité du travail féminin.

Le grand nombre de communautés religieuses à Montréal est un indice qui permet de soupçonner la quantité de travail effectué par des religieuses, particulièrement dans le secteur des services²³. La présence de personnel religieux dans l'enseignement semble avoir influencé les salaires des enseignantes. A la Commission des écoles Catholiques de Montréal, il y a à cette période toujours plus de religieuses que de laïques, et en 1938 elles forment encore 57% du personnel féminin. Que cette profession soit un ghetto féminin explique en partie que les enseignantes (des célibataires) touchent entre 69 et 52%²⁴ du salaire de l'instituteur, selon que ce dernier soit célibataire ou marié²⁵. Toutefois la concentration de

²²En 1941 elles touchent 71% du salaire des tisserands. *Recensement du Canada*, 1931, vol. V, t. 23 et 1941, vol. VI, t. 7. Les données de la Commission Turgeon sur les gains dans les filatures permettent la même constatation, p. 302.

²³Au Québec les communautés religieuses féminines comptent 13,579 membres en 1921, 19,616 en 1931 et 25,488 en 1941, soit 1 religieuse pour 149 catholiques en 1921, 1/125 en 1931 et 1/112 en 1941. Tiré de B. Denault et B. Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, P.U.M. et Université de Sherbrooke, 1975, p. 43 et 50.

²⁴D'après l'échelle des traitements adoptée par le Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal (CECM), avril 1920, Archives de la CECM.

²⁵Aucune échelle de salaires n'est prévue pour les femmes mariées à l'instar de leur confrères mariés; d'ailleurs elles ne forment que 1.4% du personnel féminin de la CECM en 1929 seule année où cette donnée est disponible; d'après les fiches de dénombrement du personnel, Archives de la CECM.

ne peut expliquer à elle seule pourquoi à Montréal on touche 55% du salaire de l'enseignant alors qu'à Toronto on réussit à atteindre 64% des salaires masculins²⁶. Cette comparaison suggère que la différence entre les salaires des deux sexes est liée au fait qu'à Montréal il y a quatre fois plus de main-d'oeuvre sans gages dans l'enseignement qu'à Toronto²⁷. Ainsi on suppose que le travail effectué dans le cadre de communautés religieuses a eu un effet dépressif sur les salaires des enseignantes montréalaises.

A cette époque, comme toujours, le travail domestique est fait gratuitement par des ménagères sur un base privée en échange de leur subsistance quotidienne. Une partie du travail ménager est cependant assumée par les 20 à 30% de la main-d'oeuvre des services personnels. Pour la plupart domestiques, femmes de peine, cuisinières, elles pratiquent leur métier dans un cadre familial et leur travail a les caractéristiques du travail ménager. Ces ressemblances entre les métiers des services personnels et le travail des ménagères ne nous semblent pas étrangères au fait que ce soit les domestiques qui touchent les plus bas salaires de la ville²⁸. Les salariées de ce secteur semblent subir les effets de la persistance du travail domestique non salarié concurremment à leur métier.

Enfin dans les années trente la Commission Royale sur les écarts de prix a enquêté sur le travail à domicile. Cette forme de travail permet de confectionner des vêtements, de faire de la broderie, du posage de perles, tout en restant à la maison pour veiller sur les enfants²⁹. Le travail à domicile n'en est pas moins générateur de conditions d'exploitation maintes fois dénoncées. Qu'il suffise de rappeler l'exemple de la couturière payée \$.25 pour une douzaine de pantalons confectionnés à domicile alors que le même travail lui aurait été rétribué \$1.50 dans une usine syndiquée³⁰. Cette forme artisanale de travail, dont l'ampleur est inconnue, mérite d'être soulignée car elle est une des tentatives de conjugaison du travail

²⁶*Recensement du Canada*, 1941, vol. VI, t. 7.

²⁷En 1941, il y a 10% d'enseignantes Torontoises sans gages et 43% d'enseignantes montréalaises sans gages. *Recensement du Canada*, 1941, vol. VI, t. 7.

²⁸Les domestiques sont 10%, 14% et 12% des travailleuses montréalaises et touchent \$6.82, \$6.74 et \$5.57 les années 1921, 1931 et 1941. *Recensement du Canada*, 1931, Vol. V et 1941, vol. VI.

²⁹H. Lefebvre, "Le travail à domicile dans la ville", *Conférence prononcée au congrès de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste*, 1931. Archives de la FNSJB.

³⁰*Report of the Royal Commission on Price Spreads*, Ottawa, 1934, p. 368.

salarié au travail domestique.

Comme nous venons de le voir, à côté du travail salarié, il s'effectue du travail domestique gratuit, du travail religieux et du travail artisanal à domicile. Cette coexistence de ces diverses formes de travail, différenciées du travail salarié tant par leur mode de rémunération que par leur exclusion de la production sociale, ne fait que souligner la marginalité du travail féminin.

Comparaison Montréal-Toronto

Evaluer si les caractéristiques des travailleuses sont propres au Québec nécessite une comparaison avec la main-d'oeuvre féminine d'une autre ville. La comparaison de la participation globale des femmes de Montréal et de Toronto à la main-d'oeuvre montre que la participation est à peine un peu plus élevée à Toronto, mais que la différence tend à s'amenuiser à la fin de la période³¹. La participation dans les divers secteurs d'emploi suit, comme l'indique le tableau III, le même mouvement à Montréal qu'à Toronto. Il y a peu de différence dans la répartition entre les secteurs: ce qui distingue les deux groupes, c'est qu'il y a plus d'ouvrières dans les manufactures à Montréal; et qu'à Toronto il y a plus de femmes dans les bureaux. Cette dernière différence est attribuable à la structure de l'économie montréalaise favorisant une forte participation des femmes au travail manufacturier. En dépit de cette différence, c'est dans les textiles qu'on retrouve les deux tiers (2/3) des ouvrières de manufactures dans les deux villes³². Enfin, les Torontoises subissent un peu moins fortement que les Montréalaises la discrimination salariale.

Des facteurs d'ordre culturel et idéologique peuvent avoir entraîné une participation plus ou moins grande de femmes mariées, de femmes instruites et de jeunes filles à la main-d'oeuvre³³. Mais ces différences ne suffisent pas à démarquer clairement le travail des Montréalaises. Tout au plus nous suggèrent-elles que c'est différemment que tend à s'effectuer l'ajustement entre les deux rôles des femmes.

³¹La différence est de 2.54 pp en 1921, de 2.45 pp en 1931 et de 2.23 pp en 1941. *Recensement du Canada*, 1921, vol. IV, t. 5, 1931, Vol. III, t. 6 et 1941, vol. III et VII. M. Terry Copp a émis l'opinion que la comparaison avec une ville comme Kitchener dont la structure industrielle est axée sur l'industrie légère et ressemble ainsi à Montréal, pourrait être révélatrice. Toutefois nous croyons que la juxtaposition de deux métropoles nous livre les caractéristiques de base du marché du travail féminin dans les deux provinces.

³²A Montréal, 70% des ouvrières de manufactures sont dans les textiles et à Toronto, elles y sont à 65%. *Recensement du Canada*, 1931, vol. V.

³³Il y a en 1931 2.78 pp de plus de femmes mariées qui travaillent à Toronto

LES TRAVAILLEUSES MONTRÉALAISES 181

Tableau III

Les salaires féminins en pourcentage des salaires masculins et la répartition de la main-d'oeuvre féminine selon les secteurs occupationnels, Montréal et Toronto, 1941.

	<i>Montréal</i>		<i>Toronto</i>	
	<i>% du salaire masculin</i>	<i>Répartition de la main-d'oeuvre</i>	<i>% du salaire masculin</i>	<i>Répartition de la main-d'oeuvre</i>
Toutes les occupations	51.19	100%	55.6	100%
Transports	74.96	1.53	68.84	1.61
Manufactures	49.54	29.60	52.87	19.72
Commerce	44.19	10.00	42.24	11.79
Services professionnels	44.71	10.02	58.52	10.89
Services personnels	43.79	29.87	49.48	24.43
Commis de bureau	66.60	19.88	68.77	29.50

*D'après le *Recensement du Canada*, 1941, vol. 6, t. 7 et Vol. 7, t. 7.

Là où la différence entre les deux villes est plus remarquable, c'est au niveau de la structure d'emploi qui semble faire appel à des travailleuses d'origines sociales différentes. A Montréal, 60% des travailleuses sont dans les manufactures ou dans les services personnels; ces secteurs s'identifient assez étroitement à une main-d'oeuvre de la classe ouvrière ou d'origine prolétarienne. Seulement 45% des Torontoises sont dans cette situation.

En outre, le travail professionnel, bien qu'également représenté dans la structure d'emploi des deux villes, est caractérisé à Montréal par la grande participation de main-d'oeuvre sans gages (religieuses), ce qui a un effet dépressif sur les salaires. Cette dernière constatation a une certaine importance car ce secteur pourrait offrir du travail aux jeunes filles instruites des familles aisées. Le fait que les conditions de travail des professionnelles soient si peu reluisantes dans l'ensemble et que les professions libérales leur sont tellement difficiles d'accès à cette période, suggère que peu de femmes laïques d'origine bourgeoise travaillent à Montréal, alors qu'à Toronto l'ensemble des conditions favorise une plus grande participation. Plus spécifiquement l'analyse de la main-d'oeuvre dans ces deux villes révèle la

(*Recensement du Canada*, vol. VI, t. 44) les jeunes Montréalaises participent en moins grande proportion que les Torontoises à la main-d'oeuvre: 4 à 8 pp de moins pour les deux décennies, pour les femmes entre 15 et 24 ans, *Recensement du Canada*, 1921, vol. IV: 1931, vol. III et 1941, vol. III et VII.

participation de différentes classes et groupes de femmes. A Montréal, deux caractéristiques qui sont probablement typiques de la société québécoise, ressortent nettement. Les ouvrières doivent être en majorité d'origine prolétarienne. Les professionnelles, d'origine plus fortunée, sont surtout des religieuses. Ce quasi-monopole des religieuses n'a guère laissé de place pour les jeunes femmes laïques de la petite-bourgeoisie francophone d'y gagner convenablement leur vie. Par contre, la répartition de la main-d'oeuvre de Toronto semble indiquer a une plus grande présence de laïques qui proviendraient de milieux plus aisés³⁴.

Ainsi, les Montréalaises durant ces décennies travaillent pour la plupart dans des emplois qui respectent leur rôle et leurs fonctions traditionnelles dans la famille. La féminisation des métiers, la concentration dans des ghettos féminins, la persistance du travail indirectement rémunéré dans les communautés religieuses et du travail à domicile sont autant de reflets de la transposition hors de la famille de la division sexuelle du travail. Celle-ci se manifeste dans la discrimination salariale, révélatrice de l'importance économique de l'infériorisation.

* * *

L'étude de cette période ne révèle aucun grand changement dans la participation des femmes au travail salarié. Par contre on note une lente progression des taux de participation à la main-d'oeuvre, peu de modifications dans les modalités de participation et des différences relativement minces entre le travail à Montréal et à Toronto. En soi, on ne peut parler d'un bouleversement profond du travail féminin entre les deux guerres, bouleversement qui aurait pu déclencher des changements juridiques et politiques pour faire place à une nouvelle réalité du travail féminin. Les modifications du cadre juridico-politique qui surviennent au cours de ces décennies résultent de la lente consolidation de la participation des femmes au travail salarié depuis la fin du XIXe siècle. La contradiction entre le travail domestique privé et le travail salarié dans la production sociale demeure, et l'infériorité féminine dans la famille n'est que transposée dans le travail salarié. A cet égard, l'entre-deux-guerre bien qu'étant une période riche en

³⁴Tandis que seulement 4 à 8% des jeunes Torontoises semblent demeurer inactives sous le toit familial, de 23 à 24% de jeunes Montréalaises se retrouvent dans ce groupe de jeunes femmes, n'étant ni à l'école, ni mariées, ni au travail. S'agit-il de jeunes issues de familles assez fortunées qui n'ont pas à gagner leur vie en attendant le mariage ou encore de jeunes religieuses? *Recensement du Canada*, 1931, vol. III t. 38 et 15; 1941, vol. III, t. 9 et 50.

événements modifiant la condition féminine, n'en maintient pas moins la profonde dualité.

Les liens entre le travail salarié et l'obtention des droits civils sont indirects et diffus. En ce qui concerne l'ensemble de la main-d'oeuvre, la situation des Montréalaises et des Québécoises est fort semblable à celle des autres Canadiennes. Il est difficile de parler d'un "retard" sur le plan du travail qui aurait eu un effet d'entraînement sur la condition politique et juridique des femmes. Toutefois, c'est la participation des femmes des classes plus fortunées qui est différante. Au Québec, les professions d'enseignante, infirmière et travailleuse sociale sont fortement dominées par les religieuses. Ceci a pour effet non seulement de baisser les taux des salaires, mais aussi de conférer à ces professions une dimension de service et de sacrifice qui est difficilement compatible avec la poursuite d'une carrière et la revendication de droits. Les luttes pour l'acquisition de droits égaux pour les femmes sont en bonne partie le fait de femmes de la bourgeoisie qui souhaitent jouir des mêmes privilèges que leurs frères, qu'il s'agisse du contrôle de leurs propres biens, de l'accès aux professions prestigieuses et à l'université ou du droit de parole sur le plan politique. Pour elles, la présence de religieuses agit comme un obstacle à la consolidation de situations professionnelles pouvant servir de base et de tremplin pour la revendication de ces droits. Car en réalité ce "retard" juridico-politique souligné par l'historiographie n'est lourd d'implications que pour une minorité de Québécoises: celles qui dans d'autres provinces rempliraient les fonctions occupées ici par les soeurs. C'est pour elles que la situation du travail est différente et ce sont elles qui mènent la lutte pour les réformes.

L'histoire des femmes est comme toute autre histoire, l'histoire de différentes classes et de divers groupes sociaux et culturels aux intérêts souvent conflictuels. Il est temps qu'on cesse d'analyser les femmes comme un groupe homogène et qu'on étudie les particularités des nombreux groupes qui composent le sexe féminin. Dans ce sens, la majorité des Québécoises travailleuses ou ménagères a connu une histoire fort similaire à celle des femmes de partout tandis qu'une minorité, celle dont on a le plus souvent parlé, se préoccupait de modifier la définition trop étroite et traditionnelle de son rôle.



J. Gershman (first row, third from right) Elected National Organizer, Industrial Union of Needle Trades Workers, 1930.



J. Gershman at desk, 1977. (Editor of Volkenblatt, Canadian Jewish Weekly).